

Enquête mobilité

Grand Amiénois 2024

Premiers résultats



Comment se déplacent les habitants du Grand Amiénois ?



UNE NOUVELLE ENQUÊTE : POURQUOI ET COMMENT ?

Pour actualiser la connaissance des pratiques de déplacement

L'enquête mobilité, portée par le Pôle métropolitain du Grand Amiénois (PMGA), avec le concours de l'État, permet d'obtenir une photographie des pratiques de déplacement des habitants, pour un jour de semaine (du lundi au vendredi, hors vacances scolaires).

C'est la **4^e enquête** de ce type dans l'Amiénois après celles de 1979, 1991 et 2010.

Depuis la précédente enquête, en 2010, **beaucoup de choses ont évolué** : offre de transport, télétravail, achats en ligne, covoiturage... De plus, avec le changement climatique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre n'est plus une option.

L'enquête va permettre de **mesurer les évolutions** des pratiques sur les territoires déjà enquêtés en 2010 et de **dresser un état des lieux** des pratiques de déplacements des habitants des territoires intégrés au Grand Amiénois depuis.

Pour aider à la prise de décisions dans les politiques de mobilité et d'aménagement...

L'enquête **alimente les modèles de déplacements** permettant de mesurer les impacts d'une nouvelle infrastructure, d'un changement du plan de circulation ou d'itinéraire de ligne de bus...

C'est une mine d'informations pour **poser le bon diagnostic** afin de **définir ou adapter les politiques d'aménagement ou de déplacement** répondant aux besoins de la population et favorisant des pratiques de déplacements moins émettrices de polluants et de gaz à effet de serre.



- Des décisions basées sur des preuves locales
- Une visibilité politique et une légitimité renforcée
- Un dialogue facilité avec les citoyens et financeurs

... à différentes échelles et par différents acteurs

Pôle métropolitain

- Révision du schéma de cohérence territoriale

Amiens Métropole

- Révision du Plan de mobilité

Communautés de communes

- Plans de mobilité simplifiés
- Plans locaux d'urbanisme intercommunaux

Aide à la décision dans la mise en œuvre des politiques de mobilité et d'aménagement

SOMMAIRE

UNE NOUVELLE ENQUÊTE : POURQUOI ET COMMENT ?	2
Pour actualiser la connaissance des pratiques de déplacement.....	2
Pour aider à la prise de décisions dans les politiques de mobilité et d'aménagement.....	2
... à différentes échelles et par différents acteurs.....	2
Un périmètre d'enquête élargi.....	3
Une méthodologie standardisée.....	3
COMBIEN DE DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS ?	4

AVEC QUELS MOYENS DE LOCOMOTION ? ... 4	
215 000 voitures et autant de vélos à disposition des habitants.....	4
La voiture, premier moyen de locomotion utilisé devant la marche.....	4
...mais dans des proportions différentes selon le lieu de résidence.....	5
...et de moins en moins !.....	5
Une part importante de petits déplacements effectués en voiture.....	5

POUR QUOI FAIRE ?	6
36 % des déplacements ¹ à destination du travail ou des études.....	6
POUR QUEL IMPACT SUR LE CLIMAT ?	6
1 309 tonnes équivalent CO ₂ émis chaque jour.....	6
QUELLES PRATIQUES DE DÉPLACEMENT PAR HABITANT ?	7
3,3 déplacements ² par jour et par personne.....	7
Le Grand Amiénois : un bassin de vie.....	7

Un périmètre d'enquête élargi



2010

Pays du Grand Amiénois

12 intercommunalités

381 communes

334 000 habitants*

3 000 km²



2024

Pôle métropolitain du Grand Amiénois

8 intercommunalités

466 communes

377 000 habitants*

3 600 km²

*y compris étudiants en résidence universitaire

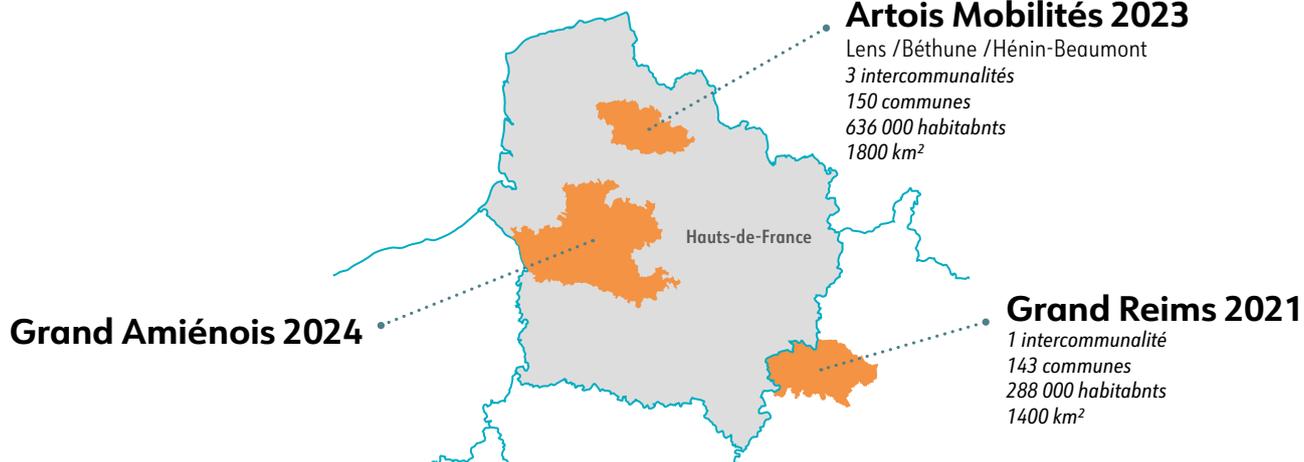
Une méthodologie standardisée

- Une méthode nationale certifiée par le Cerema qui permet des comparaisons dans le temps ou avec d'autres territoires.
- Une enquête menée auprès d'habitants (âgés de 5 ans et plus) des logements ordinaires et des résidences universitaires.
- Deux modalités d'interview : en face à face, au domicile, et par téléphone.
- Sur 12 semaines, d'octobre 2023 à février 2024.



8 600 personnes interrogées
soit 2,4 % de la population du Grand Amiénois âgée de 5 ans et plus.

LES EMC² DE COMPARAISON



COMBIEN DE DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS ?

Un déplacement est un mouvement effectué entre deux lieux où la personne réalise une activité : habiter, travailler, faire des achats, se distraire, accompagner quelqu'un... Plusieurs moyens de transport successifs peuvent être empruntés : voiture et train par exemple.

1 184 000 déplacements sont réalisés chaque jour par les **356 500 habitants** de 5 ans et plus du Grand Amiénois.



AVEC QUELS MOYENS DE LOCOMOTION ?

215 000 voitures et autant de vélos à disposition des habitants

Mais ils ne sont pas répartis de la même façon au sein des foyers.

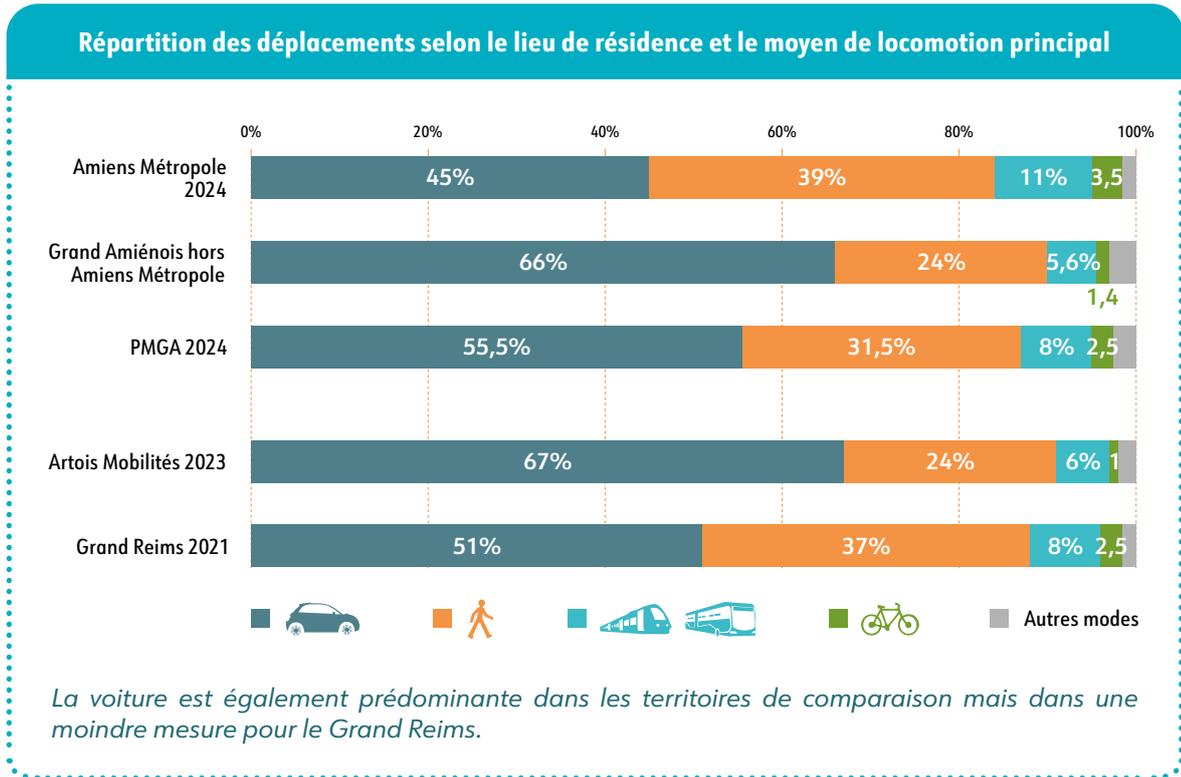
2 foyers sur 10 ne disposent pas de voiture.



5 foyers sur 10 ne disposent pas de vélo.



La voiture, premier moyen de locomotion utilisé devant la marche...



55 % des déplacements des habitants du Grand Amiénois sont effectués en voiture.

72 % des déplacements en voiture ne comptent que leur conducteur à bord.

...mais dans des proportions différentes selon le lieu de résidence...

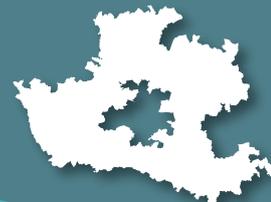
Les habitants d'Amiens Métropole n'utilisent la **voiture** que pour **45%** de leurs déplacements. Ils privilégient les autres moyens de locomotion, notamment la marche et les transports collectifs. 3 foyers sur 10 n'y disposent pas de voiture.



10% des déplacements des habitants d'Amiens Métropole sont réalisés sur le réseau Ametis.



Chez les habitants du Grand Amiénois hors Amiens Métropole, la **voiture** est utilisée pour **2 déplacements sur 3**. Seul 1 foyer sur 10 n'y dispose pas de voiture.

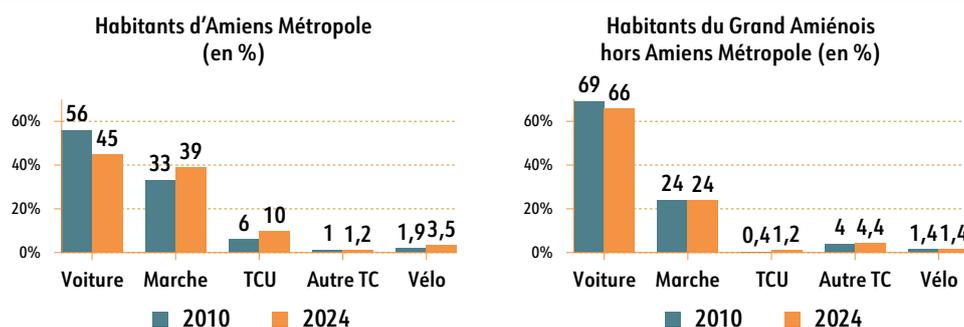






...et de moins en moins !

Évolution de la répartition des déplacements selon le moyen de locomotion principal

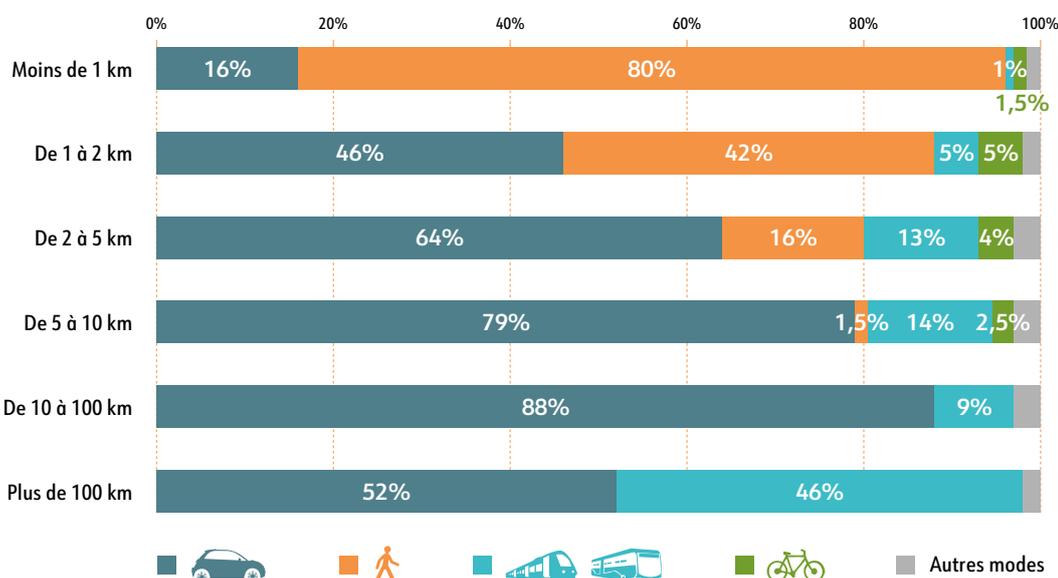


Bien que les périmètres d'Amiens Métropole et du Grand Amiénois soient plus vastes en 2024 qu'en 2010, **la part des déplacements en voiture a diminué**. Dans Amiens Métropole, la baisse profite aux déplacements à pied, à vélo et en Transports collectifs urbains (TCU).

© EMC du PMGA - Enquête Mobilité 2010

Une part importante de petits déplacements effectués en voiture

Répartition des déplacements (hors externes) selon le moyen de locomotion principal et leur longueur



Pour les déplacements courts, la marche est privilégiée.

Plus les déplacements sont longs, plus la voiture et les transports collectifs sont utilisés.

Le vélo est surtout pratiqué pour les déplacements de 1 à 5 km.

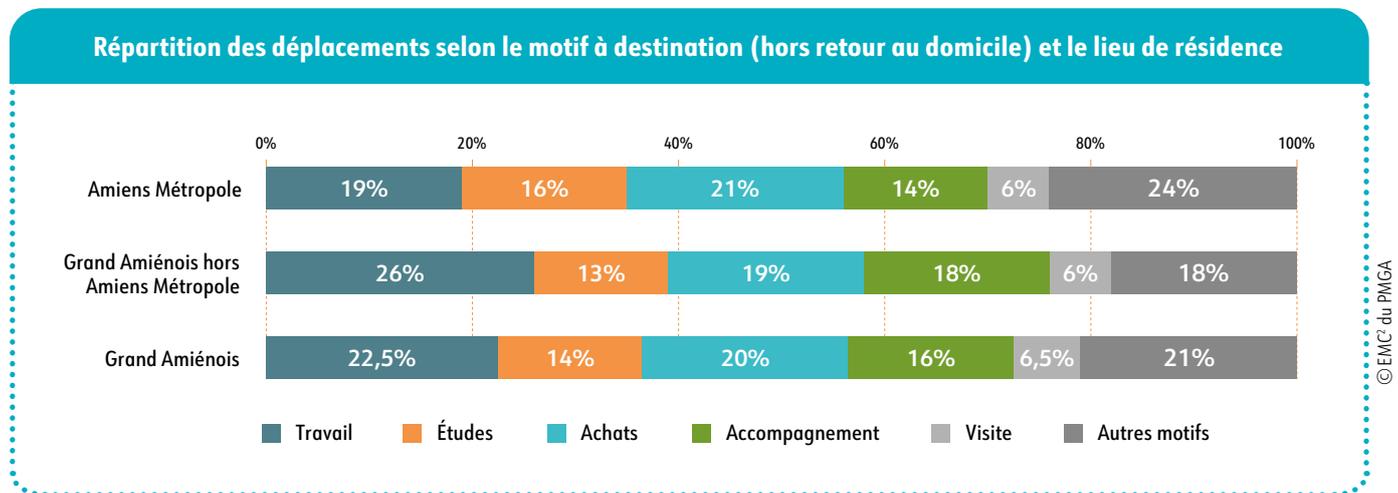
Mais **46% des déplacements de 1 à 2 km sont effectués en voiture**.

© EMC du PMGA

POUR QUOI FAIRE ?

36% des déplacements¹ à destination du travail ou des études

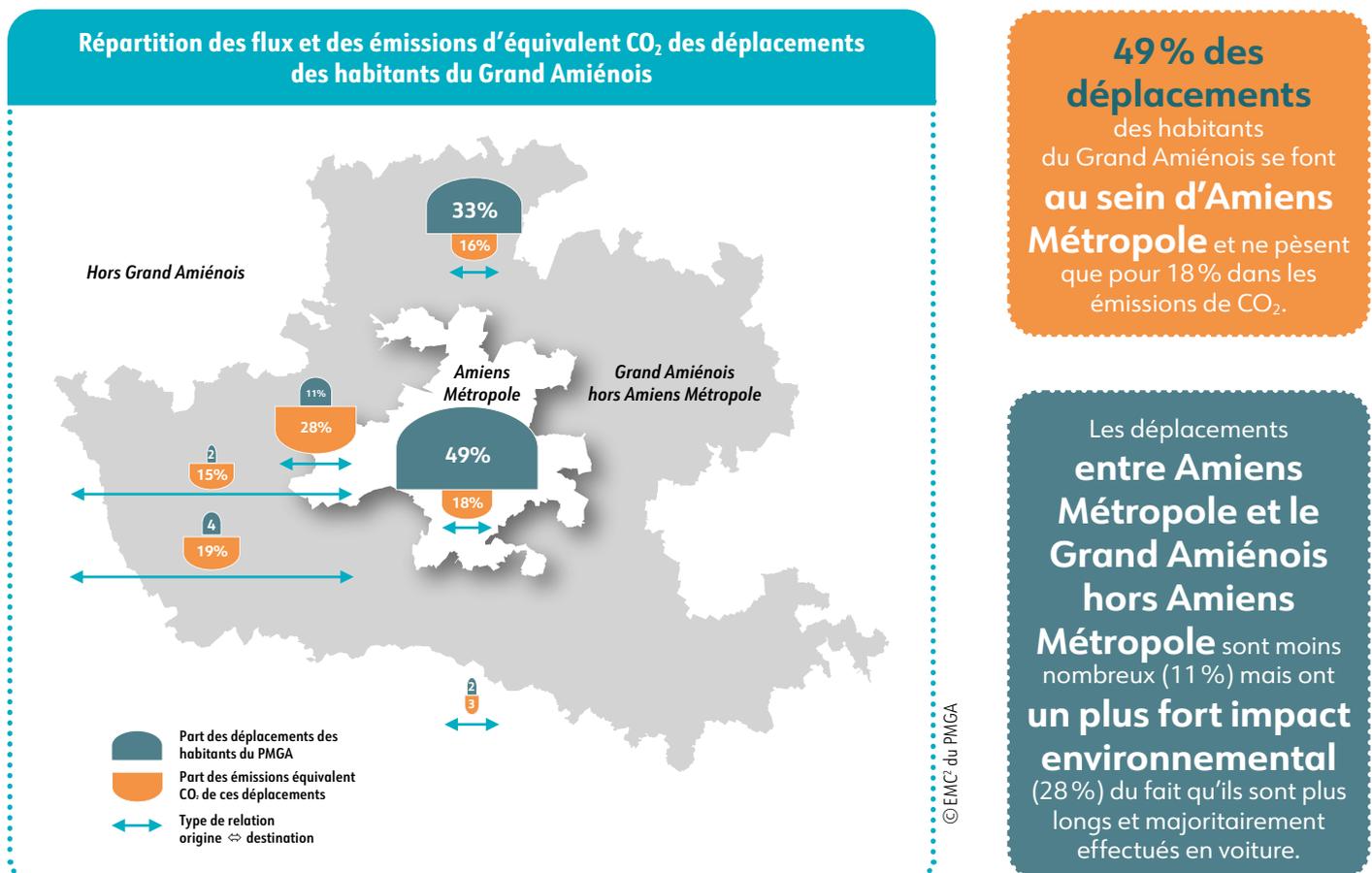
Les habitants du Grand Amiénois hors Amiens Métropole se déplacent plus pour le travail et l'accompagnement que les habitants de l'agglomération : les actifs et moins de 17 ans y sont plus nombreux.



POUR QUEL IMPACT SUR LE CLIMAT ?

1 309 tonnes équivalent CO₂ émis chaque jour

Soit l'équivalent des émissions de la combustion de près de **530 tonnes de charbon** !



¹hors retour au domicile

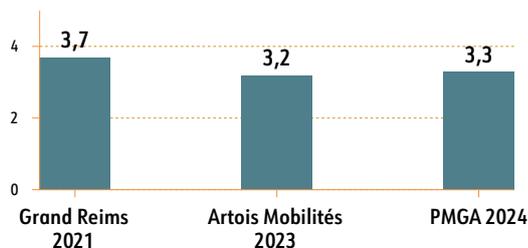
QUELLES PRATIQUES DE DÉPLACEMENT PAR HABITANT ?

3,3 déplacements² par jour et par personne

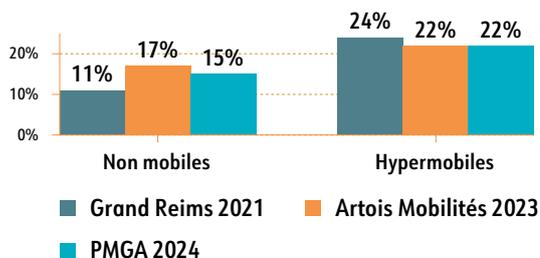
Mais les pratiques sont variables selon les personnes. Chaque jour de semaine, en moyenne :

- **15%** des habitants sont « **non mobiles** » : ils restent à leur domicile ;
- **22%** sont « **hypermobiles** » : ils effectuent 5 déplacements ou plus.

Nombre de déplacements par personne et par jour

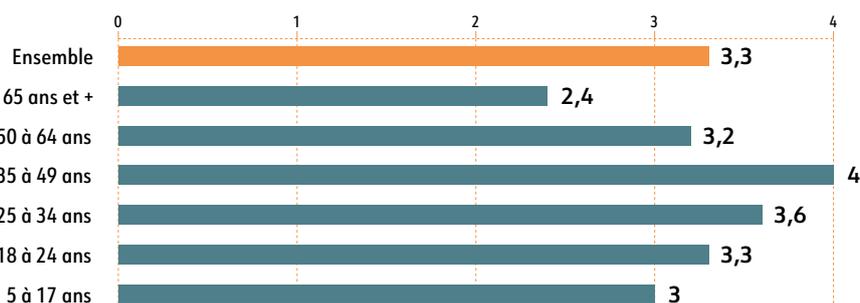


Part d'habitants non mobiles et hypermobiles



Dans le Grand Amiénois, les habitants se déplacent en moyenne chaque jour un peu plus que ceux d'Artois Mobilités et moins que ceux du Grand Reims : les personnes non mobiles y sont proportionnellement plus présentes que dans Artois Mobilités mais moins présentes que dans le Grand Reims.

Nombre de déplacements par personne et par jour



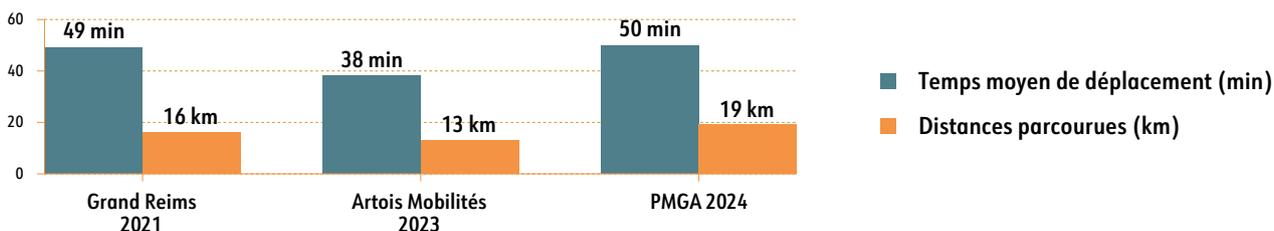
Le nombre de déplacements par personne et par jour croît avec l'âge jusqu'à la tranche d'âge des 35 à 49 ans, puis décroît au-delà.

Les **35-49 ans** sont les plus mobiles.

Le Grand Amiénois : un bassin de vie

Chaque jour, **88%** des habitants du Grand Amiénois y effectuent l'intégralité de leurs activités quotidiennes, qu'ils soient mobiles ou non. En moyenne, ils passent **50 minutes** à se déplacer³ et parcourent **19 km**.

Temps moyen consacré aux déplacements et distance parcourue par personne et par jour selon le territoire de résidence



Comparés aux habitants du Grand Reims et d'Artois Mobilités, ceux du Grand Amiénois se déplacent plus longtemps et sur de plus grandes distances : le Grand Amiénois est deux fois plus vaste que ces territoires de comparaison.

²hors déplacements externes au territoire enquêté

³hors tournées et promenades

L'Enquête mobilité certifiée Cerema (EMC² 2024)

Elle a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois, pour le compte de ses 8 intercommunalités membres. L'État a apporté son concours financier et technique au travers de l'accompagnement du Cerema, référent méthodologique tout au long de la démarche.

La société ALYCE a réalisé les entretiens.

L'Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA) a assisté le maître d'ouvrage dans la préparation de l'enquête. Elle réalise des exploitations complémentaires à celles du Cerema, analyse et valorise les résultats à différentes échelles territoriales dans le cadre de son programme de travail partenarial.



Diffusion en support numérique : juillet 2025 – Sources des données : EMC² du Pôle métropolitain du Grand Amiénois – Exploitations : Cerema, ADUGA - Illustrations : ADUGA, Cerema

Réalisation : ADUGA, PMGA - Création graphique couverture : Point de Repère

Publication consultable sur les sites Internet de l'ADUGA et du PMGA : www.aduga.org / www.grandamienois.fr